



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

R G D

Revue Gouvernance et Développement

ISSN : 3005-5326

Economique

Hospitalière

Politique

Territoriale

Universitaire

Genre

Environnementale

Numéro décembre 2023

Présentation de la revue

La **Revue Gouvernance et Développement** est une revue du Programme Thématique de Recherche (PTR) Gouvernance et Développement (GD) du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES). Le PTR-GD a été créé avec onze (11) autres PTR à l'issue de la 30^{ème} session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Contexte et objectif

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTR-GD remonte à la 4^{ème} édition des journées scientifiques du CAMES, tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTR) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{èmes} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTR-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences CAMES).

Ce projet fut ensuite entériné le 24 Mars 2023 par les membres du bureau du PTR-GD. Ces derniers ont été nommés par le Secrétaire général du CAMES à travers l'arrêté 00003/2019/ CAMES/SG/SS. Avec l'agrandissement du PTR-GD, de nouveaux membres ont progressivement intégrés le bureau qui a, par ailleurs subi, une légère restructuration.

Comité Scientifique

1. **Henri BAH**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
2. **Claver BOUNDJA**, P.T, Université Marien Ngouabi – Philosophie
3. **Doh Ludovic FIE**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
4. **José Edgard GNELE**, P.T, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
5. **Emile Brou KOFFI**, P.T, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
6. **Lazare POAME**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
7. **Gbotta TAYORO**, P.T, Université Alassane Ouattara – Philosophie
8. **Chabi Imorou AZIZOU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
9. **Ladji BAMBA**, M.C, UFHB Cocody – Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon – Géographie urbaine
11. **Pamphile BIYOGHÉ**, M.C, Ecole Normale Supérieure du Gabon / Université Omar-Bongo – Philosophie morale et politique
12. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
13. **Rodrigue Paulin BONANE**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Philosophie de l'éducation
14. **Lawali DAMBO**, M.C, Université Abdou-Moumouni – Géographie urbaine
15. **Abou DIABAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
16. **Armand Josué DJAH**, M.C, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine
17. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
18. **Adiko Nambou GNAMMON Agnes**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
19. **Florent GOHOUROU**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie de la population
20. **Didier-Charles GOUAMENE**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie urbaine
21. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, M.C, Université Nationale d'Agriculture – Géographie de l'environnement / agro et socio économie
22. **Azizou Chabi IMOROU**, M.C, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique
23. **Sanaliou KAMAGATE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements) /prospective territoriale
24. **Bêbê KAMBIRE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de l'environnement
25. **Eric Inespéré KOFFI**, M.C, Université Alassane Ouattara – Philosophie
26. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie et aménagement

27. **Mahamoudou KONATÉ**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Philosophie des sciences physiques
28. **Gilbert KOUASSI**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
29. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de la population
30. **Nakpane LABANTE**, P.T, Université de Lomé – Histoire
31. **Agnélé LASSEY**, M.C, Université de Lomé – Histoire contemporaine
32. **Hilaire Gnazegbo MAZOU**, M.C, Université Alassane Ouattara – Sociologie
33. **Gérard-Marie MESSINA**, M.C, Université de Buea – Sémiologie politique
34. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, M.C, Université de Lomé – Lettres moderne
35. **Abdourahmane Mbade SENE**, M.C, Université Assane-Seck de Ziguinchor – Géographie
36. **Jean Jacques SERI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Histoire Contemporaine
37. **Minimalo Alice SOME / SOMDA**, M.R, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique – Ethique, philosophie morale et politique
38. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, M.C, Université Jean Lorougnon Guédé – Sociologie économique
39. **Bilakani TONYEME**, M.C, Université de Lomé – Philosophie et Education
40. **Mamoutou TOURE**, M.C, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine
41. **Porna Idriss TRAORÉ**, M.C , Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine/Urbanisme
42. **Marie Richard ZOUHOULA Bi**, M.C, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie urbaine

Comité éditorial et de lecture

Directeur de publication

Henri BAH: henribah@ptrgdcomes.org , bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile@ptrgdcomes.org , pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: sanaliou@ptrgdcomes.org , ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: mariustotin@ptrgdcomes.org , kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact : (00225) 07 68 59 88 89

Email : revue@ptrgdcomes.org

Secrétaire principale :

Débégoun Marceline SORO: sorodebegoun@ptrgdcomes.org , marcellinesoro@gmail.com

Secrétaire principal adjoint :

Armand Josué DJAH: djहारmand@ptrgdcomes.org , aj_djah@outlook.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: elzakogou@ptrgdcomes.org , konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Claver BOUNDJA: boundja@ptrgdcomes.org , claver.boundja@umng.cg

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: manangou@ptrgdcomes.org , ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: yebouekoissy@ptrgdcomes.org , koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: ekpo@ptrgdcomes.org , kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: agnelelassey@ptrgdcomes.org , lasseyagnele@yahoo.fr

Chargé du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: sanguenk@ptrgdcomes.org , kouakousanguen@gmail.com

Trésorière :

Valérie-Aimée TAKI: aimeetaki@ptrgdcomes.org , takiaimee@gmail.com

Orange Money: (00225) 07 06 86 27 22

MTN Money: (00225) 05 03 89 61 11

FLOOZ Money ou Wave: (00225) 01 03 59 34 36

Normes de rédaction

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages (espaces compris).

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrés et disposés dans un ordre logique qui facilite sa compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.

Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix) ; tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citation, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

(Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de

transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013 : 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.

Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.

Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.

Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.

Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à respecter

Pour une contribution théorique et fondamentale

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère transversal de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations : Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.
- Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).
- Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.
- Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{de} éd.).
- Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.
- Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique :

Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018)
www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B : Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante :
Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex. : A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

Sommaire

1	<u>Aménagement Urbain Et Insécurité Dans La Ville De Daloa (Côte D'ivoire)</u> Auteur(s): DIABAGATE Abou, KAMAGATE Sanaliou, COULIBALY Amadou.....Page : 1-18
2	<u>Quand Le Recyclage Des Déchets Plastiques « Nourrit Des Bouches » A Ouagadougou : Cas Des Femmes De L'association Sachets Woogdba Ouagadougou Paagba (Swop)</u> Auteur(s): TENGUERI Yacouba, KABORE Wend Lasida Madeleine.....Page : 19-33
3	<u>Crise Anglophone Au Cameroun Et Codification Des Rapports De Force Au Prisme De La Consolidation De La Décentralisation</u> Auteur(s): MEDOU NGOA Fred Jérémie.....Page : 34-51
4	<u>L'ideologie De L'instruction Des Femmes Au Togo Sous La Colonisation (1884-1960)</u> Auteur(s): Agnélé LASSEY.....Page : 52-67
5	<u>Mécanismes Communautaires De Mobilisation De L'épargne Et Défis De L'inclusion Financière : Cas Des Associations Villageoises D'épargne Et De Crédit (Avec) Dans Le Département De Bongouanou</u> Auteur(s): N'DA Kouassi Pékaoh Robert.....Page : 68-80
6	<u>La Déportation Foncière Et La Saisie De L'agro-Pêcherie Comme Solution Au Conflit Foncier Intercommunautaire Des Peuples Du Logone Et Chari</u> Auteur(s): Jean Emmanuel MINKO.....Page : 81-92
7	<u>Fondement De L'ideale Gouvernance : La Perspective Africaine</u> Auteur(s): Alain Boulingui Moussavou.....Page : 93-102
8	<u>Radios Confessionnelles Et Promotion De La Coexistence Religieuse En Côte D'ivoire : Cas De La Radio Al Bayane Et La Radio Nationale Catholique (Rnc)</u> Auteur(s): SEY Henri Joël.....Page : 103-115
9	<u>Le Problème Du Fondement Naturel De La Justice Chez Aristote</u> Auteur(s): Nibaoué Edith DAH.....Page : 116-132
10	<u>La Fragilité Du Despote : Réflexion Philosophique Sur La Tyrannie À La Lumière Du Mvett De Daniel Assoumou Ndoutoume</u> Auteur(s): EKOME MFOULOU Jean-Parfait.....Page : 133-146

11	<u>Desacralisation De La Parole Comme Element De Fragilisation Du Pacte Social : Repenser Le Parler Dans L'espace Public Contemporain</u> Auteur(s): Lydie Christiane AZAB.....Page : 147-159
12	<u>L'éthique Des Technologies Et Le Développement Durable</u> Auteur(s): ABOUDOU Aïcha Stéphanie.....Page : 160-173
13	<u>« Le Phenomene D'alterite Dans Les Cours De Sdl En Contexte Francophone Et Plurilingue Gabonais ».</u> Auteur(s): Elza Kogou Nzamba.....Page : 174-193

QUAND LE RECYCLAGE DES DECHETS PLASTIQUES « NOURRIT DES BOUCHES » A OUAGADOUGOU : CAS DES FEMMES DE L'ASSOCIATION SACHETS WOOGDBA OUAGADOUGOU PAAGBA (SWOP)

WHEN RECYCLING PLASTIC WASTE « FEEDS MOUTHS » IN OUAGADOUGOU : CASE OF WOMEN FROM THE ASSOCIATION SACHETS WOOGDBA OUAGADOUGOU PAAGBA (SWOP)

TENGUERI Yacouba

Université de Dédougou, tengueri@yahoo.fr

KABORE Wend Lasida Madeleine

Université Thomas Sankara, kaboremadeleine86@gmail.com

Résumé

Dans la capitale politique burkinabè, on estime à 20 000 tonnes de déchets déversés dans la nature par année. La gestion de ces déchets apparaît comme une opportunité de création d'emplois et d'autonomisation des couches vulnérables comme les femmes. Cet article a pour objectif principal de déterminer la contribution de l'activité de recyclage des déchets plastiques à l'autonomisation socioéconomique des femmes de SWOP. L'investigation de terrain à l'aide d'un questionnaire et d'un guide d'entretien a conduit à la collecte des données primaires et secondaires afin de saisir à la fois la perception du métier par les femmes et leur entourage mais également l'impact de l'activité de recyclage sur leur autonomisation socioéconomique. L'analyse des données nous révèle que l'activité de recyclage constitue une source de revenus stable mais fragile pour les femmes de SWOP. Le revenu moyen mensuel est estimé à 20 000 F CFA. Avec ce revenu, 93,9 % des femmes arrivent à contribuer à hauteur des dépenses élémentaires en l'occurrence les besoins alimentaires, de santé, d'habillement, d'éducation, etc. Mais seulement 12,1 % des femmes ont réussi à créer d'autres activités génératrices de revenus notamment l'élevage et le petit commerce. L'activité de recyclage permet aux femmes ainsi d'avoir une certaine autonomie et contribue en même temps à leur émancipation sociale. Les femmes se sentent valorisées dans leur famille car elles sont de plus en plus impliquées dans les prises de décision au sein de leur ménage.

Mots clés : Femmes, recyclage, sachets plastiques, autonomisation socioéconomique, Burkina Faso

Abstract

In Burkina Faso's political capital, an estimated 20,000 tonnes of waste is dumped in the countryside every year. Managing this waste is seen as an opportunity to create jobs and empower vulnerable groups such as women. The main objective of this article is to determine the contribution of the plastic waste recycling activity to the socio-economic empowerment of the women of SWOP. Field research using a questionnaire and interview guide led to the collection of primary and secondary data to understand both the perception of the trade by the women and their entourage and the impact of the recycling activity on their socio-economic empowerment. Analysis of the data shows that recycling is a stable but fragile source of income for the women of SWOP. The average monthly income is estimated at 20,000 CFA francs. With this income, 93.9% of the women manage to cover their basic expenses, i.e. food, health, clothing, education, etc. However, only 12.1% of the women have managed to develop other income-generating activities, in particular livestock breeding and petty trade. Recycling gives women a degree of

autonomy and contributes to their social emancipation. Women feel valued in their families because they are increasingly involved in household decision-making.

Keywords: Women, recycling, plastic bags, socio-economic empowerment, Burkina Faso

Introduction

Chaque année, les résidents de la ville de Ouagadougou rejettent en moyenne 20000 tonnes de déchets plastiques dans la nature (Simos J. et Cantoreggi N., 2008). Seulement 42 % sont évacués essentiellement par des opérateurs publics (34 %), le secteur privé et les associations (8 %) (Tall K., et Tangara M., 2007). La quantité de déchets produits par jour et par habitant en 2025 sera de l'ordre de 0,75kg. Les quantités de déchets à traiter vont être multipliées par 2 à 3 en fonction des pays (Albin L. et Fabricia D., 2017). Les causes de la prolifération des sachets plastiques dans l'espace public sont à rechercher dans les activités humaines, la pluie et le vent (Mbairamadji D., 2015).

Cependant, la gestion des gisements de déchets plastiques produits dans la capitale burkinabè nécessite 18 centres de traitement fonctionnant en moyenne 3x8, soit un travail de 26,1 jours en une semaine. Ces centres doivent avoir une capacité de traitement de 100kg/h (Bruneau M., et Nonguierma B., 2015). Ces chiffres révèlent que la gestion des déchets dans les centres urbains constitue à la fois de nos jours un véritable défi environnemental et une opportunité d'emploi vert pour les couches défavorisées. La gestion des déchets étant traditionnellement une compétence communale, confirmée par le processus de décentralisation, ces acteurs rencontrent d'énormes difficultés à jouer pleinement leur rôle. En effet, la gestion des déchets dans la commune de Ouagadougou mobilisait 8% du budget annuel (Albin L. et Fabricia D., 2017). Les difficultés financières, matérielles et humaines rencontrées par les autorités communales pour une gestion efficiente de ces déchets pose un problème environnemental. C'est au regard de l'échec des différentes politiques de gestion des déchets que Onibokun G.A., (2001) propose la gestion des déchets à partir de la « règle des trois R » : Réduire, Réutiliser et Recycler. En effet, la caractérisation des déchets plastiques dans la commune de Ouagadougou révèle qu'ils sont par nature potentiellement recyclable (Kaboré A.F, 2009).

Cette vision des trois R a été encouragée par les autorités communales de la capitale dans l'optique de promouvoir les entreprises sociales et solidaires, mais aussi de lutter à la fois contre la prolifération des déchets plastiques et la pauvreté économique des ménages vulnérables. Ces emplois verts ne nécessitent pas de compétences particulières et sont accessibles à tous les sexes sans distinction d'âge. De plus en plus, des associations de femmes

sont accompagnées pour la mise en place de circuits de récupération informels et de recyclage des déchets plastiques afin qu'elles participent à l'amélioration de leurs conditions financières et participent au bien-être des membres de leur ménage. Cette activité constitue une source de revenu pour ces dernières, qui étaient autrefois confinées dans l'espace domestique, comme ménagères et reproductrices. Pourtant, selon les études de l'INSD (2019), les activités informelles menées par les femmes sont généralement des métiers qui génèrent très peu de revenus. La question principale au cœur de cette recherche est la suivante : quelle est la contribution du recyclage des sachets plastiques dans l'autonomisation socioéconomique des femmes ?

Cet article vise à déterminer la contribution du recyclage des sachets plastiques dans l'autonomisation socioéconomique des femmes de l'association SWOP au sein de leur ménage dans la ville de Ouagadougou.

1. Méthodologie

1.1.Présentation de la zone d'investigation

La ville de Ouagadougou est la capitale politique du Burina Faso. Sa population est estimée à plus de 2,5 millions d'habitants (RGPH, 2019). Outre la croissance urbaine et démographique, la production des déchets dans la capitale s'est accrue avec l'installation des usines de fabrication des eaux minérales, des emballages plastiques, etc. En effet, selon Kaboré A.F, (2009) l'installation des industriels, est l'un des facteurs de la prolifération des déchets liquides, solides et gazeux dans la ville de Ouagadougou. On dénombre les unités de production des matières plastiques comme Faso Plast (production des sacs, des articles de ménage, des sachets publicitaires), Mayassa plast et Crown unity (production des sachets d'emballage plastique et des granulés), Saiex (fabrique des tubes orange) qui mettent des tonnes de sachets d'emballage d'eau minérale sur le marché de la consommation. La production locale et l'importation surtout, participe à la diffusion des sachets plastiques dans la ville de Ouagadougou. En effet, selon les estimations de la municipalité de Ouagadougou, la ville produit quotidiennement près de 500 tonnes de déchets dont seulement 40% sont évacués (Tall K., et Tangara M., 2007).

1.2.Méthodes et techniques de recherche

La recherche sur la contribution du recyclage des déchets plastiques sur l'autonomisation économique des femmes de SWOP se veut mixte. De ce fait, un questionnaire a été adressé aux femmes membres de SWOP. Pour la recherche qualitative, le choix des enquêtés s'est fait par choix raisonné ; c'est-à-dire être une femme membre d'une association de recyclage de déchets plastiques, avoir démissionné ou être exclue, être du ministère de l'environnement ou du

commerce. De ce fait, nous avons administré le guide d'entretien à un responsable de SWOP, à un chef de service au ministère de l'environnement, à un responsable à la direction de la salubrité et de l'hygiène publique, à une responsable de l'Association des Femmes pour la Valorisation des Déchets Plastiques (AFVDP), trois colleteurs de sachets plastiques et une dizaine de femmes membre de SWOP. Les 17 entretiens semi-directifs ont été réalisés avec ces acteurs dans leur lieu de travail sur un rendez-vous à convenance. Quant à la recherche quantitative, 67 questionnaires ont été administrés à l'ensemble des membres de SWOP au regard de la petite taille de la population mère.

2. Résultats et discussions

2.1. Caractéristiques sociodémographiques des femmes de SWOP

- Tranche d'âge des femmes de SWOP

Les femmes membres du SWOP ont un âge compris entre 25 et 73 ans. La grande majorité des membres de l'association a plus de 45 ans, soit 54,6%. Les femmes se trouvant toujours dans le cycle de la reproduction représente 45,4% de l'échantillon. Cette répartition en fonction des groupes d'âge permet d'affirmer que l'association SWOP est composée en majorité de femmes en âge très avancées. C'est également le même constat que Tall K., et Tangara M., (2007) effectuent au Mali dans les associations de recyclage des déchets plastiques usagés. De leur étude, il ressort des caractéristiques sociodémographiques, que les membres avaient un âge variant entre 30 et 60 ans contrairement aux hommes dont leur âge est compris entre 17 et 45 ans.

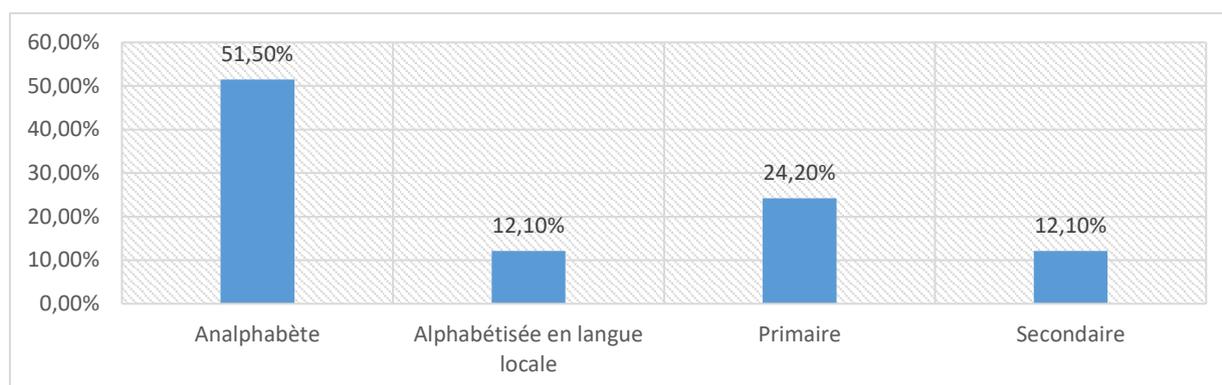
- Statut matrimonial des femmes de SWOP

L'association SWOP est constituée en grande majorité de femmes mariées, soit 51,5% de l'effectif des enquêtés. Les veuves représentent 27,3%, les femmes divorcées 12,1% et les célibataires 9,1% de l'effectifs des enquêtées.

- Niveau d'étude des femmes de SWOP

L'interprétation du graphique ci-dessous révèle que la majorité des femmes de SWOP est analphabète, soit 51,5% des effectifs. Elles ne savent ni lire, ni écrire en langue française ou dans une autre langue locale. Seulement 12,1% des femmes sont alphabétisées en langue mooré et ne savent lire qu'en mooré. 24,2% des femmes ont le niveau primaire et 12,1% le niveau secondaire. Celles ayant un niveau secondaire, savent lire et écrire en français.

Figure 1 : Niveau d'instruction des femmes



Source : enquête terrain, 2019

- *Taille des ménages et le nombre d'enfants des femmes de SWOP*

Les femmes de SWOP sont issues de ménage dont la taille varie entre 3 et 30 individus. La taille moyenne des ménages est de 13 individus. Le nombre d'enfants par femme varie entre 1 à 7 enfants. La grande majorité des femmes ont quatre (4) enfants (27,3%). Des données de l'INSD (2015), il ressort que les femmes ont en moyenne 6,9 enfants. Ce chiffre est en baisse en milieu urbain, soit 4,5 enfants par femme. Ces chiffres sont sensiblement égaux au nombre d'enfants dont dispose la grande majorité d'entre elles. Cependant, en milieu urbain, les difficultés rencontrées par les ménages font que le bien-être de la famille restreinte et des enfants est au centre de leurs préoccupations au détriment de la famille élargie.

- *Activités exercées par les époux des femmes de SWOP*

Les données statistiques révèlent que 78,79% des époux des femmes enquêtées étaient en activité contre 12,12%. 9,09 % des femmes ayant un statut de célibataire n'étaient pas concernées par cette question. Cependant, la lecture profonde des données statistiques permet de relativiser ou de donner plus de précisions sur le pourcentage des hommes inactifs. En réalité, certaines femmes veuves, soit 6,06% avaient des époux qui étaient en quête d'emploi avant leur décès. Par contre, certaines femmes mariées ont des époux qui sont toujours sur le marché de l'emploi. La grande majorité (69,7%) des époux exerçait en tant que peintres, mécaniciens, soudeurs, menuisiers, etc. 9,09% font du petit commerce d'articles. Les époux des femmes travaillent dans des secteurs précaires où les gains journaliers avoisinent à peine 1000 francs. Les revenus obtenus ne permettent pas de couvrir entièrement les besoins de leur famille.

2.2 Rôle des femmes de SWOP dans la protection de l'environnement

La protection de l'environnement est le second objectif visé par l'association SWOP. Pour jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre la prolifération des sachets plastiques, elle s'est spécialisée dans le recyclage des sachets plastiques. Leur activité principale consiste à utiliser les sachets plastiques dans la fabrication d'objets utilitaires. C'est une stratégie de réinsertion des sachets plastiques dits usagés dans un nouveau cycle de vie. Toutefois, cette association ne joue pas le rôle de collecteur, mais elle se procure les sachets plastiques auprès d'autres acteurs de la chaîne de collecte. La matière première pour la confection des objets artisanaux sont achetés auprès des femmes de la brigade verte, auprès de certaines vieilles qui collectent les sachets, mais aussi auprès des commerçants grossistes.

Les sacs de 25 kg et de 50 kg sont achetés par l'association aux prix de 10 000 francs et de 20 000 francs CFA, soit 400 francs/kg les sachets plastiques. Le prix d'achat des sachets plastiques proposé par l'association SWOP apparaît beaucoup plus alléchant et attractif pour les collectrices, contrairement aux prix proposés par l'État et les communes. En effet, Y. Tengueri Y., Zoungrana O. et Siri Y., (2015) et Zongo M., (2010) estiment que le prix du kilogramme des sachets plastiques variait entre 100 frs, 150 frs ou 200 francs dans la ville de Bobo et de Koudougou. Cette politique n'a pas eu une adhésion massive de la population, selon Kaboré S.G., (2009) parce qu'il est difficile de collecter une grande quantité de déchets plastiques en un laps de temps. Outre ces facteurs, l'échec des différents projets d'achat des déchets plastiques dans les grands centres du Burkina Faso sont à rechercher dans le faible financement de ce secteur mais aussi à une approche inadaptée. En effet, cette approche crée un effet contraire en matière de protection de l'environnement par la population car la majorité finisse par intégrer qu'ils ne sont pas responsables de la prolifération des sachets dans l'espace public. La population perçoit l'espace public comme une poubelle (droit de jeter) et l'autorité administrative et communale comme les garants l'hygiène publique (devoir de protéger). Par ailleurs, il faut noter que la faible rentabilité économique de la collecte des déchets constitue un facteur de démotivation pour ces acteurs de la chaîne. En effet, selon KA (collecteur de sachets plastiques dans la ville de Ouagadougou) :

Ah ! si non, nous ne gagnons presque rien. Tu te promènes sous le soleil de Ouaga toute la journée pour ramasser ces sachets pour venir prendre des broutilles. En plus, tu es exposé aux maladies. Cela fait trois semaines, que je ne collecte plus, je me suis converti dans la collecte des fers.

En dépit de ces difficultés de collecte, l'association SWOP contribue à la protection de l'environnement en retirant en moyenne annuelle 200 000 sachets plastiques dans la rue pour

être réutilisés. Elle a une capacité de recyclage de 20 balles de sachet plastique au cours de l'année et cela varie en fonction de l'offre et de la demande sur le marché. Par ailleurs, les ruptures de fourniture des sachets plastiques et les problèmes financiers rencontrés par l'association constituent un frein au bon déroulement des activités de tricotage. Cette rupture peut également s'expliquer par la concurrence entre les différentes entreprises solidaires qui collectent et tricotent les sachets plastiques usagés. La présidente locale de l'association SWOP affirme dans ce sens que :

Cependant, il arrive parfois que l'association ait des difficultés pour obtenir sa matière première à cause des ruptures. Il arrive dès fois que l'association manque d'argent pour l'achat des sachets. Il y a également beaucoup d'associations qui travaillent aussi avec le sachet, donc, c'est souvent le marché concurrentiel qui explique cette rupture.

Par ailleurs, les fréquentes ruptures pourraient s'expliquer également par la mise en œuvre de la Loi n° 17-2014/AN du 20 mai 2014 portant interdiction de la production, de l'importation, de la commercialisation et de la distribution des emballages de sachets, mais aussi par la valorisation monétaire des sachets usagés. L'objectif de la municipalité et des autorités politiques d'éliminer le maximum de sachets plastiques dans les rues de Ouagadougou, mais aussi la promotion des bonnes pratiques en matière de protection de l'environnement dans les ménages reste une réalité lointaine. En effet, SASO (agent du ministère de l'environnement) affirme que : « *Nous avons organisé une campagne d'élimination dénommée « zéro sachet plastique dans la ville de Ouaga ».* Il a été mis à cet effet, une politique d'achat des déchets plastiques, mais elle reste inefficace ».

De l'analyse de certains acteurs, cette politique n'est pas efficace dans la mesure où elle ne fait pas prendre conscience des effets négatifs des sachets plastiques sur l'environnement. Cette politique met en avant le côté financier par rapport à l'éducation de la population à la protection de l'environnement. C'est ce qui explique la prolifération de ces sachets plastiques dans les centres urbains malgré les sensibilisations.

2.3 Conditions de travail des femmes de l'association SWOP

Les membres de SWOP travaillent de façon continue pendant 5 à 6 jours au cours de la semaine, soit huit (8) heures par jour. Les tâches sont réparties entre les différents membres le tricotage. Chaque femme est chargée de laver, de sécher et découper les sachets elle-même. Le processus de lavage des sachets plastiques se fait en trois étapes. D'abord, elle consiste à tremper les sachets avec du détergent pour enlever la poussière. Puis, les sachets sont mis à nouveau dans l'eau de javel pour enfin être rincés avec de l'eau propre. Ensuite, vient le séchage

des sachets à l'ombre. Et enfin après le séchage, les femmes découpent les sachets à base de ciseaux. Pour les modèles fins, elles découpent le sachet pour un centimètre de largeur et pour les autres modèles simples, elles découpent le sachet pour trois centimètres de largeur. L'activité de tricotage consiste pour chaque membre à fabriquer des articles artisanaux en fonction de la commande. L'usage des sachets découpés est fonction des objets à confectionner. Elle peut être mixte (mélange de couleurs de sachets plastiques) ou homogène (couleur unique). Au début, les femmes tricotaient uniquement avec le sachet noir, mais par la suite elles ont introduit d'autres couleurs de sachets tels les sachets blancs, bleus dans le but de créer des modèles esthétiques beaucoup plus prisés sur le marché occidental.

Cependant, les conditions de travail et de sécurité ne répondent pas aux normes de sécurité sanitaire. En effet, 63,6% des femmes ne disposent pas de gants lors des lavages, séchage et découpage des sachets plastiques. Elles sont en contact direct avec les détergents et les microbes, qui constituent des facteurs de risque de maladie. 69,7% des utilisatrices de ces moyens de protection doutent de leur qualité. En sus, le manque de moyens de transport de la matière première, les ruptures fréquentes de sachets et l'absence de machines pour le découpage des sachets constitue une tâche supplémentaire qu'elles doivent exécuter. L'activité de recyclage est décrite par les membres comme beaucoup plus technique et exigeante. Ces qualificatifs sont liés au fait qu'elles sont contraintes de reprendre certaines de leurs œuvres afin de répondre aux exigences des clients. Il faut toutefois noter que l'appréciation des conditions de travail prend également en compte le cadre de travail. La contiguïté du local est perçue comme un obstacle à l'épanouissement des membres.

Dans le contexte culturel de la recherche, l'activité domestique relève des tâches dédiées au sexe féminin. Les hommes se tiennent à l'écart de la propriété de la maison familiale, la préparation de la nourriture, la lessive, etc. au risque de mettre en cause leur masculinité. Aucune femme n'a souligné la contribution masculine dans ces tâches domestiques. Les femmes de SWOP développent différentes stratégies pour concilier leurs activités domestiques et celles de l'association. Les stratégies diffèrent en fonction du statut matrimonial et de l'âge. Pour les femmes qui sont toujours dans le cycle de la reproduction et mariées, ces activités domestiques sont réalisées très tôt le matin. Pour celles qui sont avancées en âge, veuves ou ayant de grandes filles ou de belles-filles, ces activités domestiques deviennent les leurs. Pour celles qui sont divorcées, elles aménagent leurs programmes en fonction de l'ampleur de l'activité au sein de l'association. Elles réalisent parfois les activités dans la matinée ou dans la soirée. Pour l'ensemble des femmes de SWOP, le dimanche constitue la journée dédiée à la lessive et le repos.

2.4 La valorisation des déchets plastiques : une seconde vie donnée aux sachets plastiques usagés

La valorisation ou la revalorisation (« cycling » en anglais) des déchets renvoient à toutes les opérations dont le résultat principal est que les déchets servent à des fins utiles en substitution à d'autres substances, matières ou produits qui auraient été utilisés à une fin particulière, ou que des déchets soient préparés pour être utilisés à cette fin, y compris par le producteur de déchets. Elle désigne également l'ensemble des opérations effectuées sur un objet inutile afin de le rendre à nouveau utile¹. Dans le cadre de cette étude, cette valorisation des sachets plastiques se fait par le tricotage des bandelettes des sachets plastiques soigneusement découpés par les femmes en objets utilitaires qui va être commercialisés sur le marché. Ces bandelettes de sachets sont utilisées dans le but de confectionner des objets de décoration pour les maisons, les bureaux, les hôtels et autres. Les objets utilitaires fabriqués dans l'atelier de SWOP par les femmes sont entre autres les sacs à main, les portemonnaies, les nappes de table, les sacs de voyage, les boîtes à crayon, les sacs à poubelle, les bagues, les tapis, les bols, les pots de fleurs, les pochettes, les bonnets, les boucles d'oreille, les colliers, les bracelets, les ceintures, les portes clef, les fleurs de décoration, les sacs d'écolier, les sets de table, les gilets pour hommes, etc. Les articles les plus demandés sur le marché sont les poubelles, les bols, les sacs à main, les pots à crayons. Cependant, il faut noter que le plus souvent, c'est le client qui choisit les modèles d'articles à confectionner. Dans les boutiques d'exposition en ligne, les prix des objets recyclés sont fixés comme suit : La grande pochette est vendue à 9,15 euros, la petite à 7,63 euros, le porte-monnaie à 5,34 euros et la très petite à 4,58 euros².

¹ <https://recyclage.ooreka.fr/comprendre/valorisation-dechets>

² https://www.barika.bf/33_swop

Photo 1: *Quelques modèles d'articles faits à base de sachets plastiques*



2.5 Stratégie commerciale et amélioration de revenus des membres de SWOP

L'association Facteur Céleste basée en France est le principal agent commercial des produits de fabrication artisanale de l'association SWOP. Le contrat qui lie ces deux structures stipule que toutes les productions de l'association SWOP sont destinées aux fondateurs européens. Il se charge de la commercialisation de ces produits recyclés en Europe et partout dans le monde. Ce partenariat commercial est beaucoup plus restrictif en matière de commercialisation des produits recyclés car il exige au préalable l'avis de Facteur Celeste. La vente des objets fabriqués par l'association SWOP se fait de façon éthique, sociale, équitable et écologique par Facteur Celeste et elle a un droit sur chaque bon de commande honoré par SWOP. L'équité dans le commerce renvoie à la fixation des prix des objets par les femmes. C'est un accompagnement qui vise à améliorer les retombées économiques pour les femmes. Le sociale renvoie à l'accessibilité des prix des objets artisanaux fabriqués. Et enfin, l'écologie renvoie à la protection de l'environnement et d'assainissement du cadre de vie.

Pour leur garantir un revenu substantiel aux membres des entreprises sociales et solidaires cela suppose que l'écoulement des produits issus des déchets soit conditionné par l'existence ou la création d'un marché fiable, mais aussi par la mise en place d'un système de tri efficace. Recycler ces déchets sans avoir une idée au préalable de la demande sur le marché revient aux associations et aux coopératives de mettre la charrue avant les bœufs. Sans ce préalable, le processus du tri et du recyclage risque des projets mort-nés (Simos J. et Cantoreggi

N., 2008). Dans le cadre de cette étude, il ressort que la recherche de débouchés incombe à l'association Facteur Celeste dans la promotion et la vente des produits de recyclage de l'association « Sachets Woogdba Ouagadougou Paagba » des stratégies de marketing ont été mises en place par l'association Facteur Céleste. Les produits qu'elle réalise est en voie de labellisation ECOCERT, ce qui garantit des prix justes et le respect de l'environnement. Cette stratégie vise à faire connaître les produits recyclés à la population de Ouagadougou, mais aussi facilité la visibilité de la marque SWOP dans des boutiques de renommées ou spécialisées dans la vente des objets recyclés en Afrique comme en Europe. La première journée porte ouverte a été organisée pour la première fois en octobre 2014 au siège de l'association dans le quartier Bilbalogho à Ouagadougou. C'est ce qui ressort en substance de l'interviews de l'ex Coordinatrice chargée du projet SWOP L. Bourcheix (2014) :

Cette journée a pour objectif de faire connaître l'action de ramassage et de valorisation de sachets plastiques par le crochet, surtout au plan local où les activités de l'association sont peu connues. Je suis satisfaite du déroulement de l'activité car des gens avec qui nous avons été en contact sont venus, le Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS) a même contribué à l'expo à travers les posters que vous voyez. Nous nous sentons soutenus, nous sommes satisfaits.

En effet, les femmes de SWOP sont unanimes et reconnaissent le rôle central joué par facteur Celeste dans la promotion et l'écoulement de leur production dans les grandes boutiques de marques en Europe comme au Burkina Faso. Ce rôle joué par facteur Celeste décharge les femmes de cette préoccupation majeure qui est de trouver un débouché ou de la clientèle pour la vente de leurs articles et leur garantir des revenus stables. Ce partenariat permet aux femmes de faire un chiffre d'affaire annuel d'environ 12 000 000 de francs CFA et leur garanti un revenu stable de 17500 ou 20 000 francs CFA par bon de commande. La rémunération se fait en fonction du nombre d'articles réalisés. Le prix de chaque objet est calculé en fonction du temps de travail et fixé avec leur accord. Ces revenus sont largement supérieurs à leurs revenus avant la contractualisation commerciale de leurs produits avec Facteur Celeste. C'est d'ailleurs l'opinion de la majorité (93,9%) des femmes.

Par ailleurs, l'exposition au Salon International de l'Artisanat de Ouagadougou (SIAO) des articles produits faits à base de sachets usagés sont envisagés pour promouvoir les activités de l'association. Cependant, les épidémies d'Ébola, de la Covid19 et le terrorisme influencent négativement sur la promotion et la vente des articles recyclés au niveau national. En effet, depuis l'intensification des attaques terroristes sur le sol burkinabè et la crise sanitaire, les représentations diplomatiques européens déconseillent le Burkina Faso comme pays de destination sauf en cas de force majeure. Pourtant, ces touristes occidentaux constituent pour le

secteur de l'art et de l'hôtellerie une source importante d'entrée de capitaux. En dépit de ces difficultés, 97% des femmes affirment que l'association arrive à engranger des bénéfices sur la vente des objets recyclés du fait du partenariat avec Facteur Celeste. Pour la Coordinatrice chargée du projet SWOP, Lorelei BOURCHEIX (2014)³ : « *Nous avions prévu de nous faire connaître à travers des salons tels que le SIAO mais EBOLA oblige, nous devons changer nos plans et trouver d'autres opportunités de mieux nous faire connaître ici, car pour ce qui concerne l'Europe, nous sommes mieux connus* ». De l'avis des femmes enquêtées dans le cadre de cette recherche, 74,5% d'entre-elles affirment que leur revenu a connu une amélioration depuis leur adhésion et l'établissement du partenariat commercial avec Facteur Celeste. Par contre, 25,5% estiment que leur revenu n'a pas connu un changement significatif. La raison principale avancée par ces dernières est plus liée aux dysfonctionnements dans le mode de paiement des bons de commande effectués par Facteur Celeste. Les membres connaissent parfois des arriérés de salaires de plus de trois mois. Le plus souvent, elles bénéficient de la rémunération d'un mois avec un retard de trois mois. Pour cette catégorie de femmes, c'est une activité qui leur permet de survivre mais elle n'est pas en mesure de couvrir convenablement leurs besoins.

Toutefois, l'enquête de terrain révèle que 87,9% des femmes n'étaient pas en mesure d'économiser du fait des charges familiales. Elles jouent un rôle important dans le fonctionnement de leurs ménages à travers les activités génératrices de revenus qu'elles mènent. Pour le maintien du bien-être des membres de leur famille, la grande majorité (93,9%) participent aux dépenses de la maison. Leurs contributions mensuelles varient entre 2 000 francs et 50 000 francs. Ces dépenses sont axées beaucoup plus dans l'achat des aliments, des ustensiles de cuisine (gaz, thermos, marmites, etc.), des habits, dans la réparation des moyens de déplacement, l'achat de chaussures et de pagnes lors des fêtes, au règlement des factures d'électricité, d'eau, d'ordonnance, mais aussi à l'entretien de leur maison d'habitation. Par ailleurs, nombreuses sont celles qui affirment que la prise en charge des événements sociaux (décès, accouchement, mariage, etc.) les incombe. Pourtant, bien avant leur adhésion, leur participation dans les dépenses familles était estimée à 32,1% et elles étaient moins sollicitées par leurs époux. Dans le contexte socioculturel de cette recherche, la prise en charge de l'électricité, l'eau, le loyer sont généralement considérées comme des dépenses de souveraineté réservées aux hommes (Kpadonou N., 2019). La prise en charge de ces dépenses laisse apparaître que les revenus tirés de l'activité de recyclage des sachets plastiques ont contribué à

³ <http://news.aouaga.com/h/30946.html>

améliorer la qualité des rapports hommes/femmes dans les prises de décision au sein de leur ménage.

Pour les autres 6,1% des enquêtés, ces différentes responsabilités incombent aux hommes parce qu'ils sont les chefs de ménages. Cette perception du rôle traditionnel de l'homme et de la femme explique leur désintéressement à la participation financière dans les dépenses du ménage.

Dans ce contexte, il est constaté que seulement 12,1% ont pu investir dans d'autres activités génératrices de revenus (vente de bière traditionnelle, repas, vente d'habit, etc.). Ces différentes activités génératrices de revenus contribuent à réduire fortement le niveau d'endettement des femmes. En effet, il ressort que 18,2% des femmes avaient contracté des crédits auprès des amies et des voisines de quartier. Par contre 69,7% estiment que leurs sources de revenus étaient suffisantes pour les mettre à l'abri de l'endettement. 12,1% des enquêtées se sont abstenues de contracter des prêts pour des raisons de dignité. Pour elles, les dettes riment le plus souvent avec l'humiliation. Cependant, il ressort que 27,3% étaient endettées avant leur adhésion dans l'association SWOP. La baisse du niveau d'endettement des femmes traduit une amélioration de leurs conditions financières. D'ailleurs, selon, Yameogo B. (2016) les stratégies de résilience développées par les femmes témoignent de leur dynamisme à assurer leur indépendance économique mais aussi le bien-être de leurs enfants. Il n'y a plus lieu pour lui de réduire le discours selon lequel la pauvreté à un visage féminin car les stratégies individuelles et collectives de lutte mobilisées contre leurs appauvrissements montrent que leur situation économique évolue et cela contribue à avoir un contrôle sur leur propre vie, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur foyer. En effet, pour les femmes, la création est une aubaine pour les femmes de s'éloigner de l'enfermement de la maison, des soucis de familles. Pour elles, c'est une activité qui leur permet de se rendre utile pour soi-même ainsi qu'à la société toute entière. Pour la co-fondatrice de l'association facteur céleste, depuis l'adhésion de certaines femmes au sein de l'association, elle a constaté qu'elles ont commencé à quitter leur timidité, à ne plus être renfermée. C'est un cadre qui permet aux femmes de se sentir utiles, fortes et confiantes. C'est un cadre qui permet aux femmes de pouvoir s'exprimer et prendre la parole en public pour exprimer leur vision du monde.

Conclusion

Nombreux sont les auteurs qui affirment que la pauvreté à un visage féminin (Kinda F., 1998) parce qu'elle touche plus les femmes que les hommes dans le monde du fait des inégalités

sociales et d'inégalités d'accès aux opportunités économiques. Selon Vallee S. (2011), l'autonomisation économique des femmes nécessite au préalable la promotion de leur pleine participation à la vie de la société et au développement. Le secteur informel du tri et de la valorisation génère des revenus stables pour les ménages pauvres et contribue à améliorer leur situation socioéconomique, leur état de santé physique et psychique. Par extension, c'est un secteur pourvoyeur de nouveaux emplois pour les deux sexes sans distinction d'âge. Elle permet de vivre dans un environnement propre et améliore l'état sanitaire de la population, en premier lieu des enfants et adolescents, mais aussi sur la future productivité du pays. La mise en place de l'association SWOP a permis aux femmes d'être économiquement indépendantes et renforcé leur place dans la prise de décisions au sein de leur ménage. Cependant, c'est un secteur fragile et qui génère très peu de revenu.

Références bibliographiques

ALBIN Lazare et FABRICIA Devignes. (2017), *État des lieux du secteur informel de déchets en Afrique et dans les Caraïbes : Pour une gestion inclusive et sociale*, Paris, Enda Europe. 86p

AN (2014), Loi N° 017-2014 du 20 Mai 2014, portant sur l'interdiction de la production, l'importation, la commercialisation et la distribution des emballages et sachets plastiques non biodégradables. Burkina Faso. 6p.

BRUNEAU Mathieu et NONGUIERMA Bernard (2015), *Recyclage des déchets plastiques dans la gestion des déchets en Afrique et dans les caraïbes : Présentation synthétique de l'état des lieux et des retours d'expériences*, Ouagadougou, Re-Source. 6p.

INSD (2015), Tableau de bord démographique, Ouagadougou, Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), 27p.

INSD (2019), 5^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitation, Ouagadougou, MEFP, 57p.

KABORE N. Alain Franck (2009), *distribution spatiale des pratiques d'assainissement à Ouagadougou : cas de l'arrondissement de Boulmiougou*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, SIG-AGEDD, 66p

KABORE Sidnoma Georgette (2009), *Les représentations sociales du déchet dans la ville de Ouagadougou : le cas des déchets plastiques*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, mémoire, UFR/SH sociologie. 96p.

KINDA Fatoumata (1998), *La problématique du genre, population et développement au Burkina Faso*, Université de Ouagadougou. 23p.

KPADONOU Norbert (2019), *Travail-famille : conciliation des rôles économiques et domestiques dans trois capitales d'Afrique de l'Ouest*, Doctorat en sciences politiques et sociales (démographie), UCLouvain, 299p. [en ligne] (page consultée le 29 août 2023),

MBAIRAMADJI Djepatamian (2015), *Problématique de la participation citoyenne à la gestion des déchets ménagers dans le 5e arrondissement de la ville de Ouagadougou*, Ouagadougou, Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, UFR/SH, Mémoire de Master de recherche en sociologie, 107p.

ONIBOKUN G. Adepoju (2001), *La gestion des déchets urbains : Des solutions pour l'Afrique*. Paris, Karthala, 250p.

SIMOS Jean et CANTOREGGI Nicolas. (2008) « Assainissement et valorisation des déchets ménagers au Burkina Faso » de l'ASCEAS-GE, Genève, Université de Genève, pole des sciences de l'environnement, 21p.

TALL Kadidia, et TANGARA Mouniratou. (2007), « Associations féminines et entreprises privées dans la filière de gestion des déchets à Ouagadougou : un empowerment laborieux, Cahiers Genre et Développement, n°6, Genève, pp. 193-204

TENGUERI Yacouba, ZOUNGRANA Ousmane, SIRI Yamba. (2014), *Politiques publiques en matière de gestions des déchets dans la ville de Ouagadougou : Logiques et stratégies des acteurs*, Ouagadougou, Université de Ouagadougou, département de sociologie, 45p.

VALLEE Stéphanie (2011), *L'autonomisation économique des femmes dans l'espace francophone*, Kinshasa, Réseau des femmes parlementaires, 21p.

YAMEOGO Bertin. (2016). Femmes, espace public et secteur informel à Ouagadougou de 1983 à 2008, Mémoire de maîtrise en Histoire, Université Laval, Québec, Canada. 157p.

ZONGO Mamadi (2010), *Situation de la valorisation des déchets à Koudougou*, Koudougou, 20p.